

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze et le 2 septembre, à seize heures trente ,le Conseil Municipal des Jeunes légalement convoqué ,s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie ,sous la présidence des deux tuteurs Solveig Louveau et Didier Vila et en présence de Mme le Maire.(en début de séance uniquement).

Etaient presents Thibaut Aymes , Gaetan Akli , Maelis Akli ,Anaïs Brunet , Christophe Collet , Florent Gouasmia , Maelys Peltier , Océane Vila.

LE GOUTER

Autour de quelques biscuits et boissons , les élus ont pu bavarder sur leur rentrée scolaire.

Ce petit moment de convivialité à été mis à profit pour évoquer le rôle qu'ils avaient désormais à jouer au sein du village , en leur qualité d'élus et de représentants de la jeunesse locale.

L'ORDRE DU JOUR

Pour ouvrir la séance et souhaiter la bienvenue à nos huit jeunes conseillers , Mme le Maire leur a remis la photo officielle du Conseil Municipal des Jeunes, et leur a rappelé qu'ils avaient désormais un rôle d'exemplarité à remplir notamment en matière de civisme.

CHOIX DES JEUX DU FUTUR JARDIN COMMUNAL

Il se situe au sein du village , dans le triangle Place Rambaud , rue A Teisseire et rue des Graves. La commission environnement a souhaité associer le CMJ dans le choix des jeux qui agrémenteront le jardin.

L'architecte , Mme ROI , est donc venue présenter aux élus une sélection de jeux concernant la petite enfance et les plus grands. Elle leur a remis un plan d'ensemble du jardin mettant en évidence les 4 espaces envisagés : une partie arborée et ombragée , une grande pelouse centrale , un sol en dur pour d'éventuelles manifestations municipales ou privées ,et l'aire de jeux. Les différentes diapositives projetées ont donné lieu à de nombreux échanges.

Deux idées fortes se sont dégagées : la nécessité de séparer les petits et les grands pour une question de sécurité , et le rejet unanime de l'implantation d'un toboggan pour les grands.

Après vote à main levée , ont obtenu :

petite toupie 5 voix sur 8 ,

trampoline 1 sur 8 ,

balançoire à partager 7 sur 8 ,

table de ping- pong 7 sur 8 ,

araignée 7 sur 8.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance a été levée à 17h40.

Après concertation des élus et en tenant des contraintes personnelles, la prochaine séance du CMJ a été fixée au :

MERCREDI 14 OCTOBRE 2015 de 17h15 à 18h15

SALLE DU CONSEIL A LA MAIRIE